

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurance et de Réassurance COMAR

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurance et de Réassurance COMAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 Avril 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M. Mohamed Hedi KAMMOUN (ECC MAZARS) et M. Jaouhar BEN ZID (DATN).

ACTIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	Note	2024			2023
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC11 Investissements de recherche et développement		1 569 026	-	1 569 026	1 642 584
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques		28 938 376	23 494 299	5 444 077	4 511 218
AC13 Fonds commercial		15 000	-	15 000	15 000
	AC1	30 522 402	23 494 299	7 028 103	6 168 802
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		24 355 303	21 899 537	2 455 766	2 919 081
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		1 114 147	1 055 301	58 847	87 974
	AC2	25 469 451	22 954 838	2 514 613	3 007 055
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		16 930 705	11 430 242	5 500 463	7 207 850
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		63 964 185	12 066 014	51 898 171	46 351 094
		80 894 890	23 496 256	57 398 634	53 558 944
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Parts dans les entreprises liées		122 992 888	58 847 052	64 145 836	65 048 030
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation		219 405 982	8 052 723	211 353 259	207 278 054
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lien de participation		33 766 200	-	33 766 200	35 889 170
		376 165 070	66 899 775	309 265 295	308 215 255
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		50 369 076	6 813 713	43 555 363	39 226 410
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		241 108 952	250 000	240 858 952	222 528 350
AC334 Autres prêts		8 116 958	40 064	8 076 894	7 400 037
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		153 500 000	-	153 500 000	122 000 000
AC336 Autres		3 152	-	3 152	3 152
		453 098 138	7 103 777	445 994 361	391 157 949
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes					
		15 102 214		15 102 214	14 476 302
	AC3	925 260 311	97 499 808	827 760 503	767 408 450
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provisions pour primes non acquises		11 487 742	-	11 487 742	11 392 669
AC530 Provisions pour sinistres (vie)		-	-	-	810 930
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)		78 589 485	-	78 589 485	73 147 387
	AC5	90 077 227	-	90 077 227	85 350 986
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		11 653 842	-	11 653 842	11 915 413
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		115 214 907	59 051 987	56 162 920	48 509 362
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		29 977 635	2 877 006	27 100 629	19 825 624
		156 846 384	61 928 993	94 917 391	80 250 399
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance					
		64 894 465	769 813	64 124 653	58 229 967
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		108 992	98 000	10 993	119 735
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		11 223 990	-	11 223 990	36 160
AC633 Débiteurs divers		3 002 167	772 364	2 229 803	2 894 272
	AC6	236 075 998	63 569 170	172 506 829	141 530 534
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse					
		10 454 182		10 454 182	7 074 988
AC72 Charges reportées					
		12 494 585		12 494 585	12 661 333
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		13 102 000	-	13 102 000	12 439 585
AC733 Autres comptes de régularisation		9 369 672	-	9 369 672	7 962 675
		84 430		84 430	22 630
	AC7	45 504 869	-	45 504 869	40 161 211
TOTAL DE L'ACTIF		1 352 910 258	207 518 114	1 145 392 144	1 043 627 038

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF AU 31 DECEMBRE 2024

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2024	2023
		Montant Net	Montant Net
CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		75 000 000	75 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		175 755 499	157 974 773
CP4 Autres capitaux propres		31 664 180	27 278 180
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		282 419 679	260 252 953
CP6 Résultat de l'exercice		63 601 376	44 166 726
Total Capitaux propres avant affectation	CP1	346 021 055	304 419 679
PASSIF			
PA2 Provisions pour autres risques et charges		4 298 334	3 853 870
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provisions pour primes non acquises		74 059 612	73 739 223
PA320 Provisions d'assurance vie		792 648	1 079 008
PA330 Provision pour sinistres (vie)		4 193 129	4 896 108
PA331 Provision pour sinistres (non vie)		412 462 193	398 226 775
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		15 926 463	13 919 676
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage		43 723 305	39 589 848
PA361 Autres provisions techniques (non vie)		15 395 903	17 731 587
	PA3	566 553 252	549 182 226
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		90 960 701	86 234 212
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		32 249 776	23 173 774
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		46 882 978	45 558 454
PA63 Autres dettes		41 098 319	18 819 697
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		4 085 576	3 972 200
PA632 Personnel		53 624	136 927
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		28 026 534	9 979 494
PA634 Créiteurs divers		8 932 585	4 731 077
	PA6	120 231 072	87 551 925
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif		17 324 307	12 385 126
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		479 157	268 953
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		16 845 150	12 116 173
PA73 Autres passifs financiers		3 423	-
	PA7	17 327 730	12 385 126
Total du Passif		799 371 089	739 207 359
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1 145 392 144	1 043 627 038

RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE AU 31 DECEMBRE 2024

	Note	2024			2023
		Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées		262 686 277	- 50 297 181	212 389 096	208 663 263
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises		- 320 388	95 073	- 225 316	- 2 343 886
	PRNV1	262 365 888	- 50 202 108	212 163 780	206 319 378
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	PRNV3	50 846 154		50 846 154	38 522 576
PRNV2 Autres produits techniques	PRNV2	121 670		121 670	134 165
CHNV1 Charges de sinistres					
CHNV11 Montants payés		- 171 150 580	31 678 535	- 139 472 045	- 135 112 877
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres		- 16 242 204	4 631 168	- 11 611 036	- 12 942 930
	CHNV1	- 187 392 784	36 309 703	- 151 083 081	- 148 055 807
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	CHNV2	2 335 684		2 335 684	- 1 815 098
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	CHNV3	- 1 742 307		- 1 742 307	- 1 162 386
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition		- 43 809 504		- 43 809 504	- 43 604 349
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		- 166 749		- 166 749	1 033 745
CHNV43 Frais d'administration		- 24 838 812		- 24 838 812	- 26 434 024
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs			12 448 887	12 448 887	11 879 798
	CHNV4	- 68 815 065	12 448 887	- 56 366 177	- 57 124 830
CHNV5 Autres charges techniques	CHNV5	- 818 169		- 818 169	- 717 593
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	CHNV6	- 2 077 182		- 2 077 182	- 192 731
RTNV : RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		54 823 889	- 1 443 518	53 380 372	35 907 674

ETAT DE RESULTAT DE L'ASSURANCE VIE AU 31 DECEMBRE 2024

	Note	2024			2023
		Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	PRV1	7 945 517	- 43 857	7 901 660	7 239 931
PRV2 Produits de placements					
	PRV2	1 926 020		1 926 020	1 426 524
CHV1 Charges de sinistres					
CHV11 Montants payés	-	1 455 698	-	1 455 698	- 2 013 536
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		702 979		702 979	- 130 469
	CHV1	- 752 719	-	- 752 719	- 2 144 005
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie		286 360		286 360	342 050
CHV22 Autres provisions techniques (V°Prov.pour égalisation)	-	2 056 274	-	2 056 274	- 1 106 412
	CHV2	- 1 769 914	-	- 1 769 914	- 764 362
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes					
	CHV3	- 266	-	- 266	- 3 684
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	726 584	-	726 584	- 713 650
CHV43 Frais d'administration	-	360 763		360 763	- 426 738
CHV45 Commissions reçues des réassureurs			6 578	6 578	9 081
	CHV4	- 1 087 347	6 578	- 1 080 769	- 1 131 307
RTV : RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE		6 261 291	- 37 278	6 224 013	4 623 098

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

	Note	2024	2023
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie		53 380 372	35 907 674
	RTNV	53 380 372	35 907 674
RTV Résultat technique de l'assurance vie		6 224 013	4 623 098
	RTV	6 224 013	4 623 098
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)			
PRNT11 Revenus des placements		81 815 274	61 915 998
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements		6 875 672	5 315 853
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		2 625 485	29 057 433
	PRNT1	91 316 430	96 289 283
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	5 927 281	5 434 384
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	5 720 564	31 874 509
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	590 145	99 740
	CHNT1	- 12 237 990	- 37 408 632
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie	-	50 846 154	38 522 576
CHNT22 Produits des placements transférés vie	-	1 926 020	1 426 524
	CHNT2	- 52 772 174	- 39 949 100
PRNT2 Autres produits non techniques			
	PRNT2	1 552 346	1 006 235
CHNT3 Autres charges non techniques			
	CHNT3	- 3 013 573	- 1 811 138
Résultat provenant des activités ordinaires		84 449 424	58 657 419
CHNT4 Impôt sur le résultat			
	CHNT4	- 19 110 711	- 13 142 722
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		65 338 714	45 514 698
PRNT4 Gains extraordinaires			
	PRNT4	-	-
CHNT5 Pertes extraordinaires			
	CHNT5	- 1 737 337	- 1 347 971
Résultat extraordinaire		- 1 737 337	- 1 347 971
Résultat net de l'exercice		63 601 376	44 166 726
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		63 601 376	44 166 726

Les engagements donnés et reçus

	2024	2023
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties reçus	0	0
Engagements de rachat de titres et d'actifs	0	0
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	1 713 504	1 820 387
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2024

	2024	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements : primes reçues des assurés	308 839 635	295 224 254
Encaissements : primes reçues sur acceptation	1 672 976	2 003 302
Décaissements : primes sur cessions	- 36 458 621	- 29 079 191
Décaissements : paiements des sinistres	- 144 233 185	- 112 281 458
Décaissements : paiements des sinistres sur acceptation	- 2 817 438	- 3 353 652
Encaissements : sinistres sur cessions	16 853 494	783 002
Décaissements : Commissions versées aux intermédiaires	- 32 047 432	- 30 921 307
Encaissements : Commissions reçues sur cessions	10 866 342	4 458 660
Décaissements : Commissions versées sur acceptation	- 440 732	- 544 123
Décaissements : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 44 955 832	- 24 890 516
Variation des dépôts auprès des cédantes	-	-
Variation des dépôts espèces reçues des cessionnaires	2 362 007	1 170 950
Décaissements : Acquisition de placements financiers	- 148 451 045	- 145 689 531
Encaissements : Cession de placements financiers	123 618 282	125 747 875
Encaissements : Produits financiers	75 522 730	42 791 427
Décaissements : Taxes sur les assurances versées au Trésor	- 29 010 286	- 30 122 213
Décaissements : Impôts payés	- 7 726 671	- 10 352 091
Autres mouvements	- 41 151 596	- 42 843 790
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	52 442 628	42 101 596
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 64 249	- 2 779 417
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	474 600	330 000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	- 528 650 000	- 412 974 236
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	501 150 000	392 500 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	- 27 089 649	- 22 923 653
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Décaissements Dividendes et autres distributions	- 21 977 207	- 18 171 965
Encaissements provenant d'emprunts	-	-
Décaissements remboursements d'emprunts	-	-
Variation des ressources spéciales	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 21 977 207	- 18 171 965
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	-	-
Variation de Trésorerie	3 375 772	1 005 978
Trésorerie de début d'exercice	7 074 988	6 069 009
Trésorerie de fin d'exercice	10 450 759	7 074 988

Notes aux états financiers au 31/12/2024

I. Présentation de la société

- Raison sociale : Compagnie méditerranéenne d'assurances et de réassurances (COMAR)
- Siège social : Immeuble COMAR Avenue Habib BOURGUIBA1001 - Tunis
- Date de création : 1969
- Activité : Assurance et réassurance toutes branches
- Forme : Société Anonyme
- Capital social : Soixante-quinze millions de dinars entièrement libérés
- Référence RNE : 0000301L
- Matricule fiscal : 0000301LAM000
- Effectif au 31/12/2023 :

Catégories professionnelles	Nombre
Cadres	238
Employés	42
Personnel contractuel	57

II. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2022 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contrepartie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

❖ Postes du bilan

➤ 3.1 - Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

➤ 3.2 - Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. En application de la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Actifs corporels	Taux
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériel informatique	33,33%
Logiciels	33,33%

➤ 3.3 – Placements

▪ 3.3.1 - Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles bâtis d'exploitation (siège social, centre d'archives, etc.),
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,
- Les parts et actions des sociétés immobilières non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Contrairement aux immeubles hors exploitation, les travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation des immeubles d'exploitation sont exclus des placements immobiliers et figurent au niveau des actifs corporels d'exploitation.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et en application de la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Elément	Taux
Terrain	Non Amortissable
Immeubles d'exploitation	5%
Immeuble hors exploitation	5%

▪ 3.3.2 - Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

▪ 3.3.3 - Autres placements

- Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Catégorie	Valeur d'inventaire
Actions cotées	Cours moyen du mois de décembre
Actions non cotées	Valeur mathématique au 31 décembre N-1
Parts d'OPCVM (SICAV ; FCP)	Valeur liquidative du 31 décembre

- **Obligations et autres titres à revenu fixe**

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

- **Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers**

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

➤ **3.4 – Créances**

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

▪ **3.4.1 - Créances nées d'opération d'assurance directe**

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les Co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

▪ **3.4.2 - Créances nées d'opération de réassurance**

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

▪ **3.4.3 - Autres créances**

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

➤ **3.5 - Autres éléments d'actif**

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir).

▪ **3.5.1 - Frais d'acquisition reportés**

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

▪ **3.5.2 - Différences sur prix de remboursement à percevoir**

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

➤ **3.6 - Capitaux propres**

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

➤ **3.7 - Provisions techniques**

▪ **3.7.1 - Provision pour primes non acquises**

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Cette provision est calculée police par police et au prorata temporis.

▪ **3.7.2 - Provision mathématiques (vie)**

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfices, déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

▪ **3.7.3 - Provision pour sinistres**

La provision pour sinistres représente la valeur estimée des dépenses, en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes.

Cette provision est calculée dossier par dossier. Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) augmenté d'une provision pour frais de gestion des sinistres et diminué des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

Le taux de chargement de gestion retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

▪ **3.7.4 - Provision pour participation aux bénéfices et ristournes**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ristournes et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

▪ **3.7.5 - Provision pour égalisation et équilibrage**

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux tel que la grêle et l'assurance-crédit caution.

▪ **3.7.6 - Autres provisions techniques**

- **Provision mathématique des rentes**

Cette provision correspond à la valeur actuelle des engagements de la compagnie en ce qui concerne les indemnités servies sous forme d'annuités (rentes) et accessoires des rentes, calculés sur la base de méthodes actuarielles.

- **Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques**

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est dotée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus-values latentes et les moins-values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins-value latente

- **Provision pour risques en cours**

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

❖ **Poste des états de résultat**

➤ **Produits des placements transférés et alloués**

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- Les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique,
- Les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

➤ **Les charges par destination**

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

❖ **Exemption à la présentation des états financiers consolidés**

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, COMAR est une société mère. En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas. La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption.

En effet, la COMAR est une filiale de la société PGI holding (société de participation et de gestion des investissements) qui détient directement et indirectement 77,71% du pourcentage de contrôle de la compagnie. La société PGI est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de la COMAR ne se sont pas opposés au fait que la compagnie ne prépare et présente des états financiers consolidés.

❖ **Contrôle interne**

Le Plan Annuel d'Audit Interne établi pour l'année 2024 est fondé sur une approche basée sur les risques en cohérence avec les priorités et les objectifs arrêtés par la Direction Générale et le Comité Permanent d'Audit. Ce plan annuel comporte 3 missions entamées en 2023 et reconduites en 2024 et 3 nouvelles missions d'audit détaillées comme suit :

- L'audit du processus de suivi de la situation financière des affaires faisant partie d'un programme mondial
- L'audit du processus de validation technique et comptable des dépenses agences (sinistres, PB et frais généraux)
- L'évaluation du système de contrôle interne mis en place par la compagnie dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme-Exercice 2024

Le plan annuel d'audit interne prévoit également d'autres missions de suivi, soit :

- Le suivi des recommandations des Commissaires Aux Comptes.
- Le suivi des plans d'action des missions d'audit clôturées courant la Triennie 2022-2024 et couvrant les domaines suivants :
 - La Gestion des contrats automobile sur Assurnet
 - Audit des processus de provisionnement et d'encaissement des recours relatifs aux dossiers sinistres Auto - Matériel
 - La gestion des placements
 - L'audit de l'encours des prêts accordés au personnel
 - L'audit du décompte des soldes des congés payés arrêtés au titre des exercices 2020-2021- 2022
 - L'audit des Méthodes de provisionnement des dossiers contentieux Auto Corporels (PSAP &Prévisions de recours à encaisser)
 - L'audit du processus de suivi de la situation financière des affaires faisant partie d'un programme mondial
 - L'évaluation du système de contrôle interne mis en place par la compagnie dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - Exercices 2018/2019/2020/2021/2022/2023.

III. Notes sur les postes du bilan

❖ Mouvements ayant affectés les éléments d'actif

➤ AC1 : Actifs incorporels

Les actifs incorporels s'élèvent au 31/12/2024 à **30 522 402 Dinars** contre **26 821 469 Dinars** au 31/12/2023.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2023	Mouvement 2024	Brut au 31/12/2024	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2024
Investissement de recherche et développement	1 642 584	-73 558	1 569 026		1 569 026
Concessions, Brevets, Licences et Marques	25 163 885	3 774 492	28 938 376	23 494 299	5 444 077
Fonds commercial	15 000	0	15 000		15 000
Actifs incorporels	26 821 469	3 700 934	30 522 402	23 494 299	7 028 103

➤ AC2 : Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation s'élèvent au 31/12/2024 à **25 469 451 Dinars** contre **24 867 453 Dinars** au 31/12/2023.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2023	Mouvement 2024	Brut au 31/12/2024	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2024
Installations techniques et machines	23 799 395	555 908	24 355 303	21 899 537	2 455 766
Autres installations outillage et mobilier	1 068 059	46 089	1 114 147	1 055 301	58 847
Actifs corporels d'exploitation	24 867 453	601 997	25 469 451	22 954 838	2 514 613

Les actifs corporels se détaillent comme suit :

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2024	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2024
Agencements Aménagements & installations	11 859 644	10 014 851	1 844 792
Matériel de transport	1 520 384	1 226 950	293 434
Matériel Mobilier de Bureau	1 667 062	1 486 195	180 868
Matériel Informatique	10 422 361	10 226 842	195 519
Actifs corporels	25 469 451	22 954 838	2 514 613

➤ AC3 : Placements

Les placements bruts s'élèvent au 31/12/2024 à **925 260 311 Dinars** contre **862 444 998 Dinars** au 31/12/2023.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2023	Mouvement 2024	Brut au 31/12/2024	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2024
Terrains et constructions d'exploitation	16 930 705	0	16 930 705	11 430 242	5 500 463
Terrains et constructions hors exploitation	58 211 789	5 752 395	63 964 185	12 066 014	51 898 171
Terrains et constructions	75 142 494	5 752 395	80 894 890	23 496 256	57 398 634
Placements dans les entreprises liées	123 076 250	-83 362	122 992 888	58 847 052	64 145 836
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	216 845 268	2 560 713	219 405 982	8 052 723	211 353 259
Bons, Obligations et dépôts dans les entreprises avec lien de participation	35 889 170	-2 122 970	33 766 200	0	33 766 200
Placements dans les entreprises liées et participations	375 810 688	354 382	376 165 070	66 899 775	309 265 295
Actions et autres titres à revenus variable	44 793 910	5 575 166	50 369 076	6 813 713	43 555 363
Obligations et autres titres à revenu fixe	222 778 350	18 330 602	241 108 952	250 000	240 858 952
Autres prêts	7 440 101	676 857	8 116 958	40 064	8 076 894
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers (CAT)	122 000 000	31 500 000	153 500 000	0	153 500 000
Autres	3 152	0	3 152	0	3 152
Autres placements financiers	397 015 513	56 082 624	453 098 138	7 103 777	445 994 361
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	14 476 302	625 912	15 102 214	0	15 102 214
Placements	862 444 998	62 815 313	925 260 311	97 499 808	827 760 503

▪ Autres placements financiers

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2023	Mouvement 2024	Brut au 31/12/2024	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2024
Actions et autres titres à revenu variable (cotés)	12 953 728	542 749	13 496 477	1 549 310	11 947 167
SICAV	8 743 412	1 868 727	10 612 138	0	10 612 138
FCP	17 414 861	3 163 690	20 578 551	283 608	20 294 943
Actions et autres titres à revenu variable (non cotés)	5 681 910	0	5 681 910	4 980 795	701 115
Obligations et autres titres à revenu fixe	222 778 350	18 330 602	241 108 952	250 000	240 858 952
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	122 000 000	31 500 000	153 500 000	0	153 500 000
Autres prêts	7 443 253	676 857	8 120 110	40 064	8 080 046
Total	397 015 513	56 082 624	453 098 138	7 103 777	445 994 361

- **Participations et entreprises liées**

- **Entreprises liées**

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle détient un intérêt important dans les droits de vote ($\geq 40\%$) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Entreprises liées	Nombre d'actions	Capital	Nombre	%	Montant Brut	Correction de valeur	Montant net
AMEN SANTE	9 482 175	85 339 575	7 365 468	77,68%	73 860 190	47 477 084	26 383 106
CLINIQUE EL AMEN BEJA	378 948	10 231 596	1	0,00%	100	92	8
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	4 176 956	20 884 780	1	0,00%	10	9	1
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE (FG COMAR 2022/1)	4 176 956	20 884 780	228 000	5,46%	1 140 000	992 940	147 060
CLINIQUE EL AMEN GAFSA (FG COMAR 2022/1)	223 017	6 690 510	54 000	24,21%	1 620 000	1 169 802	450 198
CLINIQUE EL AMEN GAFSA_AA	223 017	6 690 510	1	0,00%	100	92	8
CLINIQUE EL AMEN LA MARSIA	49 350	3 503 850	1	0,00%	103	30	73
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	2 839 550	19 876 850	1	0,00%	10	8	2
CLINIQUE EL AMEN TUNIS	240 996	13 254 780	0	0,00%	0	0	0
CLINIQUE EL AMEN TUNIS (FG COMAR 2022/1)	240 996	13 254 780	58 909	24,44%	3 240 000	0	3 240 000
COMAR CI	874 778	8 747 780 000	393 651	45,00%	16 762 264	9 088 432	7 673 833
COMAR INVEST	30 000	150 000	24 540	81,80%	134 155	0	134 155
GMA	9 000	189 000	1 355	15,06%	135 500	118 564	16 936
HAYETT	150 000	15 000 000	100 643	67,10%	8 100 137	0	8 100 137
HAYETT_DA_1_6	0	0	4	0,00%	77	0	77
HAYETT_DA_1_3_07	0	0	2	0,00%	125	0	125
HAYETT_DA_1_4_03	0	0	2	0,00%	114	0	114
HEAVY SA	3 005 000	30 050 000	1 800 000	59,90%	18 000 000	0	18 000 000
HOPITAL PRIVE EL AMEN	40 000	100 000	1	0,00%	3	0	3
Total					122 992 888	58 847 052	64 145 836

- Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle.

Entreprises avec lien de participation (au 31/12/2024)

	CAPITAL		NOMBRE	%	BRUT	PROVISION 2023	DOTATION 2024	REPRISE 2024	PROVISION 2024	NET
	NOMBRE	VALEUR								
AMEN BANK	34 920 000	174 600 000	10 036 543	28,74%	95 632 303	0	0	0	0	95 632 303
AMEN CAPITAL	58 823	588 230	2 499	4,25%	24 990	0	0	0	0	24 990
AMEN FINANCE COMPANY	1 000 000	87 500 000	192 859	19,29%	16 875 163	0	0	0	0	16 875 163
AMEN INVEST	20 000	2 000 000	4 000	20,00%	251 724	0	0	0	0	251 724
AMEN PROJECT	200 000	200 000	75 310	37,66%	42 806	0	0	0	0	42 806
COTUNACE	265 000	26 500 000	2 965	1,12%	300 000	0	0	0	0	300 000
ENNAKL AUTOMOBILES	30 000 000	30 000 000	3 473 537	11,58%	41 492 598	811 460	2 948 106	0	3 759 566	37 733 032
FIRST PAY	1 000 000	5 000 000	10	0,00%	50	0	0	0	0	50
HOTEL MAJESTIC	330 000	3 300 000	100 642	30,50%	1 826 751	963 847	0	450 876	512 970	1 313 781
KAWARIS	33 000	3 300 000	8 947	27,11%	942 861	0	0	0	0	942 861
MEDITRAC	2 000 000	20 000 000	382 132	19,11%	3 887 293	0	0	0	0	3 887 293
SNB	180 000	18 000 000	39 000	21,67%	3 500 000	0	0	0	0	3 500 000
SPCS	3 555 000	35 550 000	62 500	1,76%	625 000	0	0	0	0	625 000
STLV	100 000	10 000 000	2	0,00%	200	25	0	25	0	200
SUNAGRI SA	80 000	800 000	24 000	30,00%	240 000	92 472	0	11 688	80 784	159 216
TUNIS RE	20 000 000	100 000 000	3 312 317	16,56%	30 101 881	7 699 410	0	4 000 008	3 699 402	26 402 479
TUNISIE LEASING ET FACTORING	10 800 000	54 000 000	2 147 118	19,88%	22 955 003	0	0	0	0	22 955 003
TUNISYS	150 000	1 500 000	59 843	39,90%	707 359	0	0	0	0	707 359
TOTAL					219 405 982	9 567 214	2 948 106	4 462 597	8 052 723	211 353 259

Au 31/12/2024, la COMAR a conclu diverses transactions avec des parties liées ces opérations ont été réalisées aux conditions du marché.

Obligation :

Société	Brut au 31/12/2023	Entrées 2024	Sorties 2024	Brut au 31/12/2024	Produits au 31/12/2024
AMEN BANK	21 189 170	0	9 922 970	11 266 200	1 873 073
TUNISIE LEASING	4 700 000	9 500 000	1 700 000	12 500 000	943 028
Total	25 889 170	9 500 000	11 622 970	23 766 200	2 816 101

Certificats de dépôts :

Société	Brut au 31/12/2023	Entrées 2024	Sorties 2024	Brut au 31/12/2024	Produits au 31/12/2024
AMEN BANK	10 000 000	290 500 000	290 500 000	10 000 000	1 771 020
TUNISIE LEASING	0	0	0	0	0
Total	10 000 000	290 500 000	290 500 000	10 000 000	1 771 020

➤ AC5 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

▪ Parts des réassureurs dans les primes non acquises

La part des réassureurs dans les primes non acquises s'élève à **11 487 742 Dinars** au 31/12/2024 contre **11 392 669 Dinars** au 31/12/2023.

Branche	2024	2023	Variation
Incendie	5 237 226	6 145 629	-908 403
RC	504 350	369 535	134 814
Transport	1 774 653	1 849 397	-74 745
Domages aux Biens	1 334 889	586 156	748 733
Risques Agricoles	272 385	286 405	-14 020
Construction	2 040 626	1 066 200	974 426
Pertes d'exploitation	286 074	1 018 798	-732 724
Cautions	6 050	5 796	254
Assurance de personnes	31 489	64 754	-33 264
TOTAL	11 487 742	11 392 669	95 073

▪ **Sinistres à la charge des réassureurs**

La provision pour sinistre à payer vie et non vie s'élèvent à **78 589 485 Dinars** au 31/12/2024 contre **73 958 317 Dinars** au 31/12/2023.

Branche	2024	2023(*)	Variation
Vie	0	810 930	-810 930
Incendie	38 911 254	38 522 593	388 662
RC	17 923 860	2 557 433	15 366 426
Automobile	9 480 983	9 111 361	369 622
Transport	4 850 168	3 908 587	941 581
Groupes	379 818	0	379 818
Dommmages aux Biens	4 710 900	1 560 804	3 150 096
Risques Agricoles	540 256	397 548	142 708
Construction	4 400 033	22 722 026	-18 321 992
Perte d'exploitation	5 338	0	5 338
Cautions	5 100	9 350	-4 250
Assurance de personnes	59 210	56 408	2 802
Acceptation	548 991	0	548 991
Prévisions pour recours à encaisser	-3 226 427	-5 698 722	2 472 296
TOTAL	78 589 485	73 958 317	4 631 168

(*) retraités pour des besoins de comparabilité

➤ **AC6 : Créances**

Le montant brut des autres créances s'élève à **236 075 998 Dinars** au 31/12/2024 contre **205 290 287 Dinars** au 31/12/2023.

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes à annuler	-3 665 123		-3 665 123	-3 618 199		-3 618 199
Primes acquises et non émises	15 318 965		15 318 965	15 533 611		15 533 611
Autres Créances nées d'opérations directes	115 214 907	59 051 987	56 162 920	108 668 508	60 159 147	48 509 362
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	29 977 635	2 877 006	27 100 629	22 245 090	2 419 466	19 825 624
Créances nées d'opérations de Réassurance	64 894 465	769 813	64 124 653	58 999 779	769 813	58 229 967
Prêts au personnel	108 992	98 000	10 993	119 735		119 735
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	11 223 990		11 223 990	36 160		36 160
Débiteurs divers	3 002 167	772 364	2 229 803	3 305 600	411 328	2 894 272
TOTAL	236 075 998	63 569 170	172 506 829	205 290 287	63 759 753	141 530 534

+ Pour évaluer la PAA, la prévision d'annulation est le montant obtenu en sommant les estimations d'annulations obtenues à partir des cadences d'annulation de chaque exercice. Les cadences d'annulation sont calculées à partir des moyennes des taux de cadencements historiques, des différentes années de développement. Les estimations d'annulation seront calculées pour chaque exercice en appliquant le taux de cadencement au chiffre d'affaires.

+ Pour la provision sur créance assuré, nous avons appliqué la méthode préconisée par le nouveau circulaire du CGA N° 01/2021 du 01/12/2021.

➤ **AC7 : Autres éléments d'actif**

Les autres éléments d'actifs s'élèvent à **45 504 869 Dinars** au 31/12/2024 contre **40 161 211 Dinars** au 31/12/2023.

Libellé	2024	2023
Avoirs en banque	10 252 073	6 906 103
CCP	198 732	163 679
Caisse	3 377	5 206
Frais d'acquisition reportés	12 494 585	12 661 333
Intérêts courus et non échus	13 102 000	12 439 585
Autres comptes de régularisation	9 369 672	7 962 675
Autres	84 430	22 630
TOTAL	45 504 869	40 161 211

❖ Mouvements ayant affectés les éléments du passif

➤ CP1 : Capitaux propres

	Capital Social	Réserve Légale	Prime d'Emission	Réserve pour Fonds Social	Réserve investissement exonérée	Réserve pour toute éventualité	Autre réserve pour toute éventualité	Réserve Spécial de réévaluation	Résultat de la période	Total
Solde 31/12/2023	75 000 000	7 500 000	250 000	3 301 022	26 609 318	16 965	146 906 786	668 862	44 166 726	304 419 679
Réserve légale										0
Réserve investissement exonérée					4 386 000				-4 386 000	0
Réserve pour toute éventualité										0
Autre réserve pour toute éventualité							17 780 726		-17 780 726	0
Dividende distribués									-22 000 000	-22 000 000
Résultat 31/12/2024									63 601 376	63 601 376
Solde 31/12/2024	75 000 000	7 500 000	250 000	3 301 022	30 995 318	16 965	164 687 512	668 862	63 601 376	346 021 055

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31/12/2024 à 34 663 901 TND et se détaillent comme suit :

- Réserves pour fonds social 3 301 022
- Réserves pour toutes éventualités 16 965
- Réserves spéciales de réinvestissement 19 469 318 (*)
- Autres réserves pour toutes éventualités 11 626 596
- Prime d'émission 250 000

(*) ce montant est distribuable conformément à la réglementation en vigueur.

Au 31/12/2024 :

- La société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.
- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

Le capital de la COMAR est composé de 2 500 000 actions dont le nominal s'élève à 30 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre d'Action	Montant	%
SICOF	1 237 123	37 113 690	49,48%
PGI HOLDING	692 135	20 764 050	27,69%
AXA	384 923	11 547 690	15,40%
MUNICH RE	75 521	2 265 630	3,02%
PARENIN	72 103	2 163 090	2,88%
AUTRES	38 195	1 145 850	1,53%
Total	2 500 000	75 000 000	100,00%

➤ PA3 : Provisions techniques

Les provisions techniques s'élèvent à **566 553 252 Dinars** au 31/12/2024 contre **549 182 226 Dinars** au 31/12/2023.

Libellé	2024	2023	Variation
Provisions pour primes non acquises	74 059 612	73 739 223	320 388
Provisions pour sinistres	476 305 089	456 632 408	19 672 682
Provisions mathématiques Vie	792 648	1 079 008	-286 360
Autres Provisions Techniques (non-vie)	15 395 903	17 731 587	-2 335 684
TOTAL	566 553 252	549 182 226	17 371 026

▪ Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises s'élèvent à **74 059 612 Dinars** au 31/12/2024 contre **73 739 223 Dinars** au 31/12/2023.

Branche	2024	2023	Variation
Incendie	6 618 191	7 635 082	-1 016 892
Risques Agricoles	11 718 025	11 916 906	-198 881
Automobile	46 870 536	45 786 662	1 083 875
Transport	1 900 000	1 508 242	391 758
Groupe	1 269 569	1 027 274	242 294
Dommages Aux Biens	0	468 659	-468 659
Construction	4 002 801	3 548 861	453 940
Acceptation	1 680 490	1 847 537	-167 047
Total	74 059 612	73 739 223	320 388

▪ Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres s'élèvent à **476 305 089 Dinars** au 31/12/2024 contre **456 632 408 Dinars** au 31/12/2023.

Branche	2024	2023(*)	Variation
Incendie	55 923 395	48 737 546	7 185 850
RC	53 696 563	39 155 202	14 541 361
Automobile	296 178 894	290 986 883	5 192 011
Transport	10 574 166	8 904 465	1 669 701
Groupe	7 110 183	4 706 097	2 404 086
Dommages Aux Biens	6 186 655	7 501 882	- 1 315 227
Risques Agricoles	773 806	538 354	235 452
Construction	4 906 400	23 602 886	- 18 696 486
Pertes D'Exploitation	354 400	533 800	- 179 400
Caution	46 000	51 000	- 5 000
Assistance	1 485 122	1 149 197	335 925
Accidents Corporels	1 061 260	-	1 061 260
Acceptation	9 538 716	10 247 102	- 708 386
Prévisions pour recours à encaisser	- 35 373 368	- 37 887 639	2 514 271
Sous-Total 1	412 462 193	398 226 775	14 235 418
Provision pour Egalisation vie	15 691 656	13 635 382	2 056 274
Provision pour Egalisation non-vie	27 523 527	25 446 345	2 077 182
Provision pour Equilibrage	508 122	508 122	-
Sous-Total 2	43 723 305	39 589 848	4 133 456
Provision pour SAP vie	4 193 129	4 896 108	- 702 979
Acceptation Vie	-	-	-
Provision pour PB à distribuer vie	-	-	-
Provision pour PB à distribuer non-vie	15 926 463	13 919 676	2 006 786
Sous-Total 3	20 119 592	18 815 785	1 303 808
Total	476 305 089	456 632 408	19 672 682

(*) retraités pour des besoins de comparabilité

➤ **PA6 : Autres dettes**

Les autres dettes s'élèvent à **120 231 072 Dinars** au 31/12/2024 contre **87 551 925 Dinars** au 31/12/2023.

Libellé	2024	2023
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	32 249 776	23 173 774
Dettes nées d'opérations de Réassurance	46 882 978	45 558 454
Dépôts et cautionnement reçus	4 085 576	3 972 200
Personnel	53 624	136 927
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	28 026 534	9 979 494
Créditeurs divers	8 932 585	4 731 077
TOTAL	120 231 072	87 551 925

➤ **PA7 : Autres élément de passif**

Les autres éléments de passif s'élèvent à **17 327 730 Dinars** au 31/12/2024 contre **12 385 126 Dinars** au 31/12/2023.

Libellé	2024	2023
Charges à payer	13 756 600	10 758 033
Report de commissions reçues des réassureurs	479 157	268 953
Produits constatés d'avance	141 840	72 315
Autres	2 946 710	1 285 825
Autres passifs financiers	3 423	0
	17 327 730	12 385 126

IV. Notes sur les postes du résultat

➤ RTNV : Résultat technique non-vie

Branche	Incendie	A T	Risques divers	Automobile	Transport	Groupe	Dommages aux Biens	Acceptation	TOTAL
Primes acquises et acceptées	30 403 034	0	33 216 527	127 116 207	9 670 667	55 516 211	5 028 256	1 735 375	262 686 277
Variation des primes non acquises	1 016 892	0	-255 059	-1 083 875	-391 758	-242 294	468 659	167 047	-320 388
Part des réassureurs dans les primes acquises	-25 621 238	0	-9 685 743	-1 703 972	-5 499 141	-3 499 443	-4 258 143	-29 500	-50 297 181
Part des réassureurs dans La variation pour les primes non acquises	-908 403	0	1 348 284	0	-74 745	0	-270 064		95 073
Sous-Total 1	4 890 284	0	24 624 009	124 328 360	3 705 023	51 774 473	968 708	1 872 922	212 163 780
Prestations payées	-18 668 065	-455 438	-23 643 414	-81 704 129	745 183	-44 546 780	-2 027 166	-3 411 247	-173 711 056
Charges des provisions pour prestations diverses	-7 950 360	52 976	1 987 174	-3 335 401	-4 323 009	-4 538 695	1 415 227	708 386	-15 983 703
Part des réassureurs dans les prestations payées	15 199 479	0	15 471 785	475	-3 073 234	2 732 665	1 347 364		31 678 535
Part des réassureurs dans les charges de provisions	4 544 298	0	-2 808 967	369 622	3 591 267	-431 112	-1 182 929	548 991	4 631 168
Sous-Total 2	-6 874 648	-402 462	-8 993 423	-84 669 433	-3 059 793	-46 783 923	-447 504	-2 153 870	-153 385 055
Frais d'acquisition	-4 616 161	-66 244	-6 942 250	-23 729 718	-3 314 913	-4 087 603	-1 219 364		-43 976 253
Commissions reçues des réassureurs	7 073 749	0	2 287 849	0	1 304 354	858 043	1 135 817		12 659 812
Part des réassureurs dans la participation aux résultats			0		-721				-721
Part des réassureurs dans les charges des autres provisions techniques	-7 334	0	-199 396	0	-3 977	0	503		-210 204
Sous-Total 3	2 450 254	-66 244	-4 853 796	-23 729 718	-2 015 258	-3 229 560	-83 044	0	-31 527 366
Produits nets de placements	7 292 866	657 560	8 263 665	30 860 520	1 006 539	2 107 617	657 387		50 846 154
Autres produits techniques	0	0	0	121 670	0	0	0		121 670
Sous-Total 4	7 292 866	657 560	8 263 665	30 982 190	1 006 539	2 107 617	657 387	0	50 967 824
Autres charges de gestion nettes	-2 092 719	0	-3 961 170	-13 933 954	-1 728 355	-2 410 300	-712 314		-24 838 812
Sous-Total 5	-2 092 719	0	-3 961 170	-13 933 954	-1 728 355	-2 410 300	-712 314	0	-24 838 812
RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	5 666 038	188 854	15 079 285	32 977 446	-2 091 843	1 458 307	383 233	-280 948	53 380 372

➤ **PRNT1 : Produits des placements**

Les produits de placements s'élèvent à **91 316 430 Dinars** au 31/12/2024 contre **96 289 283 Dinars** au 31/12/2023.

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Revenus des placements immobiliers	368 009	2 568 977	2 936 986	2 823 342
Revenus des participations	39 874 614	3 526 000	43 400 614	56 734 193
Revenus des autres placements	4 587 121	35 047 045	39 634 165	33 084 750
Autres revenus et reprises des provisions pour dépréciations	4 563 411	781 254	5 344 664	3 646 998
Total produits de Placements	49 393 155	41 923 275	91 316 430	96 289 283

➤ **CHNT1 : Charges des placements**

Les charges de placements s'élèvent à **12 237 990 Dinars** au 31/12/2024 contre **37 408 632 Dinars** au 31/12/2023.

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Intérêts et rémunération des dépôts des réassureurs		1 204 704	1 204 704	1 075 104
Frais externes		920 389	920 389	962 435
Frais internes, pertes sur titres et provisions pour dépréciations	4 242 229	5 870 668	10 112 897	35 371 093
Total produits de Placements	4 242 229	7 995 761	12 237 990	37 408 632

➤ **Charges du personnel**

Les charges du personnel s'élèvent à **34 008 353 Dinars** au 31/12/2024 contre **30 445 857 Dinars** au 31/12/2023.

Rubriques	2024	2023
Salaires	24 347 287	22 211 455
Charges sociales	4 606 299	4 283 498
Autres	5 054 767	3 950 904
Total	34 008 353	30 445 857

➤ **Charges de commissions**

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux et courtiers, afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à **34 428 536 Dinars** contre **32 596 020 Dinars** en 2023.

➤ **PRNT2 : Autres produits non techniques**

Les autres produits non techniques s'élèvent au 31/12/2024 à **1 552 346 Dinars** contre **1 006 235 Dinars** au 31/12/2023.

Nature de Produit	2024	2023
Avance sur TFP	265 295	227 875
Plus-value sur cession d'immobilisation	474 600	383 700
Rétrocession QP commission emprunt national	145 810	156 314
Assistance technique de COMAR CI	260 626	163 460
Divers	406 015	74 886
TOTAL	1 552 346	1 006 235

➤ **CHNT3 : Autres charges non techniques**

Les autres charges non techniques s'élèvent au 31/12/2024 à **3 013 573 Dinars** contre **1 811 138 Dinars** au 31/12/2023.

Nature de charge	2024	2023
Part des frais généraux	2 304 859	1 811 138
Reg avance TFP	291 761	0
Divers	416 953	0
TOTAL	3 013 573	1 811 138

➤ Décompte fiscal

RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES (BENEFICE : B - DEFICIT : D)	84 449 424		
I- REINTEGRATIONS	48 931 772		
- Provisions non déductibles			
+Provisions pour dépréciation des actions non cotées	2 639 596		
+ Provisions/SICAV/FCPR/OBLIGATIONS/AUTRES	26 351		
+Provisions pour créances douteuses	42 581 174		
+Provisions pour primes à annuler			
- Provisions déductibles :			
+Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	3 054 617		
+Provisions pour créances douteuses	370 814		
- Moins-value de cession des titres des organismes de placement collectif en valeurs mobilières provenant de la distribution des bénéfices.	54 485		
-Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles.	9 021		
-Abandon de créances non déductibles	79 515		
-Contribution_Fonds National pour la Reforme de l'Education Nationale	108 584		
frais cadeaux et réceptions	7 615		
II- DEDUCTIONS	43 390 706		
- Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution	43 390 706		
- Résultat fiscal avant déduction des provisions (code B/P)	89 990 491		
- Déduction des provisions dans la limite de 50% du résultat fiscal:	3 425 431		
+Provisions pour titres cotés	3 054 617		
+Provisions pour créances douteuses	370 814		
- Résultat fiscal après déduction des provisions (code B/P)	86 565 059		
- Résultat fiscal après déduction des Provisions et avant déduction des déficits et des amortissements.	86 565 059		
- résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements. (B/P)	86 565 059		
IV- DEDUCTIONS DES BENEFICES OU REVENUS EXCEPTIONNELS NON IMPOSABLES	43 131 626		
- Dividendes et assimilés. (2)	41 652 662		
- Plus-value de cession des actions dans le cadre d'une opération d'introduction en bourse.			
- Plus-value de cession des actions cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis acquises avant le 1er janvier 2011 ou celles acquises à partir du 1er janvier 2011 et cédées après l'expiration de l'année suivant celle de leur acquisition ou de leur	1 478 964		
- Intérêts des dépôts et de titres en devises ou en dinars convertibles.			
V- Résultat fiscal avant déduction des bénéfices provenant de l'exploitation	43 433 433		
VII- Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation (3)	43 433 433		
Contribution Conjoncturelle	1 737 337		
Contribution Sociale	1 737 337		
Contribution_Fonds National pour la Reforme de l'Education Nationale			
- Déduction pour réinvestissement exonéré. (2)	-		
- Résultat imposable (code B/P)	43 433 433		
MINIMUM D'IMPÔT (20%) BENEFICE IMPOSABLE AVANT REINVESTISSEMENT	20%	8 686 687	
MINIMUM D'IMPÔT (CHIFFRE D'AFFAIRE)	0,2%	298 416 699,143	596 833
IMPÔT THEORIQUE		17 373 373	
IMPOT SUR LES BENEFICES	17 373 373		
IMPOTS AVANCES	7 775 324		
IS A PAYER	9 598 049		
- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	63 601 376		

➤ **Tableau de passage des charges par natures aux charges par destination**

Les charges par nature s'élèvent au 31/12/2024 à **99 192 992 Dinars** et se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
Assurances de l'entreprise	173 934
Commissions	34 943 040
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 964 498
Entretiens et réparations	1 106 487
Fournitures	1 312 936
Frais divers	2 154 413
Frais du personnel	34 002 568
Frais financiers	517 770
Frais postaux	971 644
Honoraires	5 460 253
Impôts et taxes	5 794 738
Loyers et charges locatives	37 255
Maintenances informatique	1 986 869
Missions et réceptions	315 146
Publicité	4 451 442
Total	99 192 992

Ces comptes sont soldés périodiquement par imputation dans les comptes par destination.

Libellé	Montant
Frais d'acquisition	44 536 088
Frais d'administration	25 199 575
Frais de gestion des sinistres	22 012 940
Charges de placements	4 722 577
Autres charges	2 721 812
Total	99 192 992

V. Engagements donnés et reçus

	2024	2023
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties reçus	0	0
Engagements de rachat de titres et d'actifs	0	0
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	1 713 504	1 820 387
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0

VI. Transaction avec les sociétés du groupe

Primes et Prestations

Sociétés	Primes	Prestations
AMEN BANK	5 248 901	5 126 034
AMEN INVEST	72 015	37 796
AMEN SANTE	74 584	65 981
CAFES BEN YEDDER	179 832	59 148
CAFES BONDIN	215 748	166 487
CLINIQUE EL AMEN	154 731	1 084 927
CLINIQUE EL AMEN BEJA	90 723	95 493
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	130 781	53 767
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	75 730	149 932
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	89 305	509 391
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	137 351	167 835
COMAR IMMOBILIERE	13 228	4 000
DAR ZARROUK	4 158	13 460
EL IMRANE	48 213	24 885
ENNAKL	2 371 386	3 339 906
GFCO	169 969	131 532
GMA	10	-
HAYETT	18 602	1
HUILERIES BEN YEDDER	3 528	-
KAWARIS	93 525	9 750
LA GENERALE ALIMENTAIRE	127 694	83 757
MAJESTIC HOTEL	16 128	141
MEDITRAC	358 822	155 662
PARENIN	1 062 376	3 123 315
PGI	37 216	44 076
SNB	325 798	188 178
STIF	12 186	7 431
TUNISIE LEASING ET FACTORING	8 855 426	25 319 348
TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE	82 744	56 553
TUNISYS	68 941	75 039
	20 139 654	40 093 824

Dividendes encaissés

Société	Montant
AMEN BANK	27 948 112
AMEN FINANCE COMPANY	964 295
AMEN PREMIERE SICAV	6 950
AMEN TRESOR SICAV	21 251
COMAR IMMOBILIERE	368 009
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	46
ENNAKL AUTOMOBILES	2 431 476
HAYETT	4 025 720
MEDITRAC	67 828
SNB	112 200
SPCS	40 625
TUNINVEST SICAR	4 202
TUNISIE LEASING ET FACTORING	2 361 830
TUNISYS	35 906
	38 388 450

Loyers encaissés

Société	Montant
HAYETT	173 005
TUNISYS	159 295
EL IMRANE	121 660
CAFES BONDIN	52 980
AMEN SANTE	65 715
	572 655

VI. Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Le solde de la trésorerie s'élève au 31/12/2024 à **10 450 759 Dinars** contre **7 074 987 Dinars** au 31/12/2023 ce qui nous donne une variation de trésorerie au 31/12/2024 est de **3 375 772 Dinars** contre **1 005 978 Dinars** au 31/12/2023.

Cette variation se détaille comme suit :

Nature de flux	2024	2023
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	52 442 628	42 101 596
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-27 089 649	-22 923 653
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-21 977 207	-18 171 965
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 375 772	1 005 978

ANNEXE 8 : MOUVEMENTS AYANT AFFECTES LES ELEMENTS D'ACTIF AU 31 DECEMBRE 2024

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentation		Diminution		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs Incorporels													
Frais de recherche et développement	1 642 584	3 929 564	4 003 122	1 569 026							-	-	1 569 026
Concessions, brevets, licences, marques	25 163 885	3 774 492	-	28 938 376	20 652 667		2 841 632		-		23 494 299	-	5 444 077
Fonds de commerce	15 000	-	-	15 000							-	-	15 000
Total Des Actifs Incorporels	26 821 469	7 704 055	4 003 122	30 522 402	20 652 667	-	2 841 632	-	-	-	23 494 299	-	7 028 103
Actifs Corporels d'Exploitation													
Installations techniques et machines	23 799 395	983 728	427 819	24 355 303	20 880 314		1 058 890		39 667		21 899 537	-	2 455 766
Autres installations, outillage et mobilier	1 068 059	46 089	-	1 114 147	980 084		75 216		-		1 055 301	-	58 847
Total des Actifs Corporels d'Exploitation	24 867 453	1 029 817	427 819	25 469 451	21 860 398	-	1 134 106	-	39 667	-	22 954 838	-	2 514 613
Placements													
Terrains et Constructions d'Exploitation et Hors Exploitation	75 142 494	5 784 555	32 160	80 894 890	21 583 550	-	1 739 547	205 319	32 160	-	23 290 937	205 319	57 398 634
Placements Dans les Entreprises Liées													
Parts	123 076 250	-	83 362	122 992 888		58 028 219		3 048 541		2 229 708	-	58 847 052	64 145 836
Bons Et Obligations				-							-	-	-
Total des Placements Dans les Entreprises Liées	123 076 250	-	83 362	122 992 888	-	58 028 219	-	3 048 541	-	2 229 708	-	58 847 052	64 145 836
Placements Dans les Entreprises Avec Un Lien de Participation													
Parts	216 845 268	2 726 215	165 501	219 405 982		9 567 214		17 592 341		19 106 833	-	8 052 723	211 353 259
Bons Et Obligations	35 889 170	300 000 000	302 122 970	33 766 200							-	-	33 766 200
Total Des Placements Dans les Entreprises Avec Un Lien de Participation	252 734 438	302 726 215	302 288 471	253 172 182	-	9 567 214	-	17 592 341	-	19 106 833	-	8 052 723	245 119 459
Autres Placements Financiers													
Actions, Autres Titres à Revenu Variable	44 793 910	116 100 784	110 525 619	50 369 076		5 567 500		3 290 222		2 044 009	-	6 813 713	43 555 363
Obligations et Autres Titres à Revenu Fixe	222 778 350	38 289 002	19 958 400	241 108 952		250 000		-		-	-	250 000	240 858 952
Autres Prêts	7 440 101	2 993 848	2 316 991	8 116 958		40 064		-		-	-	40 064	8 076 894
Dépôts Auprès des Etablissements Bancaires et Financiers	122 000 000	270 149 953	238 649 953	153 500 000							-	-	153 500 000
Autres	3 152	-	-	3 152							-	-	3 152
Total des Autres Placements Financiers	397 015 513	427 533 587	371 450 963	453 098 138	-	5 857 564	-	3 290 222	-	2 044 009	-	7 103 777	445 994 361
Créances Pour Espèces Déposées Auprès des Entreprises Cédantes	14 476 302	6 533 891	5 907 979	15 102 214							-	-	15 102 214
Total des Autres Placements Financiers	862 444 998	742 578 247	679 762 934	925 260 311	21 583 550	73 452 997	1 739 547	24 136 423	32 160	23 380 550	23 290 937	74 208 870	827 760 503
TOTAL GENERAL	914 133 920	751 312 119	684 193 875	981 252 164	64 096 616	73 452 997	5 715 285	24 136 423	71 827	23 380 550	69 740 074	74 208 870	837 303 220

ANNEXE 9 : ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS AU 31 DECEMBRE 2024

	31/12/2024			31/12/2023
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Placements Immobiliers Et Placements Immobiliers en cours	80 894 890	23 496 256	57 398 634	53 558 944
Actions et autres titres à revenu variable - Cotés	203 678 262	9 008 278	194 669 984	190 840 536
Titres à revenu variable - SICAV	10 612 138	-	10 612 138	8 743 243
Parts dans les FCP	20 578 551	283 608	20 294 943	17 156 357
Actions et autres titres à revenu variable - Non Cotés	157 898 994	64 421 601	93 477 393	94 812 359
Obligations et autres titres à revenu fixe	274 875 152	250 000	274 625 152	258 417 520
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	153 500 000		153 500 000	122 000 000
Dépôts auprès des entreprises cédantes	15 102 214		15 102 214	14 476 302
Autres prêts	8 120 110	40 064	8 080 046	7 403 189
TOTAL GENERAL	925 260 311	97 499 808	827 760 503	767 408 450

**ANNEXE 10 : ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER AU
31/12/2024**

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	N-3: 2020	N-2: 2021	N-2: 2022	N-1:	N:
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	120 025 721,335	95 194 105,506	61 923 523,500		
Provisions pour sinistres	33 036 333,000	51 757 998,000	84 115 196,000		
Total charges des sinistres	153 062 054,335	146 952 103,506	146 038 719,500		
Primes acquises	217 927 273,864	221 744 778,625	243 365 253,033		
% sinistres / primes acquises	70,24%	66,27%	60,01%		

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	N-4: 2020	N-3: 2021	N-2: 2022	N-1: 2023	N:
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	125 591 064,726	106 280 651,319	97 805 884,574	66 876 591,704	
Provisions pour sinistres	21 219 785,000	37 468 244,000	59 499 662,000	83 252 920,000	
Total charges des sinistres	146 810 849,726	143 748 895,319	157 305 546,574	150 129 511,704	
Primes acquises	217 927 273,864	221 744 778,625	243 365 253,033	253 122 771,691	
% sinistres / primes acquises	67,37%	64,83%	64,64%	59,31%	

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	N-4: 2020	N-3: 2021	N-2: 2022	N-1: 2023	N: 2024
Inventaire N					
Règlements cumulés	128 151 138,578	114 489 055,294	110 921 897,826	101 892 696,534	84 442 463,112
Provisions pour sinistres	13 347 059,000	23 121 241,000	38 319 548,000	62 869 644,000	101 584 549,000
Total charges des sinistres	141 498 197,578	137 610 296,294	149 241 445,826	164 762 340,534	186 027 012,112
Primes acquises	217 927 273,864	221 744 778,625	243 365 253,033	253 122 771,691	262 365 888,488
% sinistres / primes acquises	64,93%	62,06%	61,32%	65,09%	70,90%

ANNEXE 11 : VENTILATION DES PRODUITS ET DES CHARGES DE PLACEMENT AU 31/12/2024

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	31/12/2024	31/12/2023
Revenus des placements immobiliers	368 009	2 568 977	2 936 986	2 823 342
Revenus des participations	3 217 335	23 662 887	26 880 222	51 667 513
Revenus des autres placements	45 807 810	15 691 412	61 499 222	41 798 427
Total produits des placements	49 393 155	41 923 275	91 316 430	96 289 283
Intérêts	- 4 447 547	- 3 415 331	- 7 862 878	- 33 632 847
Frais externes		- 920 389	- 920 389	- 962 435
Autres frais		- 3 454 723	- 3 454 723	- 2 813 350
Total charges des placements	- 4 447 547	- 7 790 443	- 12 237 990	- 37 408 632

**ANNEXE 12 : RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE VIE
AU 31 DECEMBRE 2024**

	Vie	Total
Primes acquises		
Primes émises	7 945 517	7 945 517
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	- 1 455 698	- 1 455 698
Charges des provisions pour prestations diverses	- 1 066 935	- 1 066 935
Solde de souscription	5 422 884	5 422 884
Frais d'acquisition	- 726 584	- 726 584
Autres charges de gestions nettes	- 361 029	- 361 029
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 1 087 613	- 1 087 613
Produits de placements	1 926 020	1 926 020
Solde financier	1 926 020	1 926 020
Part des réassureurs dans les primes acquises	- 43 857	- 43 857
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	-
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	-
Commissions reçues des réasseurs	6 578	6 578
Solde de réassurance	- 37 278	- 37 278
Résultat technique vie	6 224 013	6 224 013

Informations complémentaires	
Provisions pour sinistres à payer - Année N	4 193 129
Provisions pour sinistres à payer - Année N-1	4 896 108
Provisions pour participations aux bénéfices - Année N	-
Provisions pour participations aux bénéfices - Année N-1	-
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N	15 691 656
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N-1	13 635 382
Provisions mathématiques vie - Année N	792 648
Provisions mathématiques vie - Année N-1	1 079 008

ANNEXE 13 : RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE NON VIE AU 31 DECEMBRE 2024

	Incendie	Accident Travail	RC	Automobile	Transport	Groupe	Dommmages aux Biens	Risques Agricoles	Construction	Perte d'Exploitation	Caution	Assistance	Accident Corporel	Acceptation	Total
Primes Acquis															
Primes Emises	30 403 034	-	8 853 040	127 116 207	9 670 667	55 516 211	5 028 256	1 325 405	2 719 780	1 935 826	112 044	10 008 601	8 261 832	1 735 375	262 686 277
Variation des primes non acquises	1 016 892	-	-	1 083 875	391 758	242 294	468 659	198 881	453 940	-	-	-	-	167 047	320 388
Charges de prestations															
Prestations et frais payés	- 18 668 065	- 455 438	- 2 133 101	- 81 704 129	- 745 183	- 44 546 780	- 2 027 166	- 293 022	- 16 137 799	- 131 906	- 67 256	- 4 026 448	- 853 882	- 3 411 247	- 173 711 056
Charges des provisions pour prestations diverses	- 7 950 360	52 976	- 15 956 583	- 3 335 401	- 4 323 009	- 4 538 695	1 415 227	- 235 452	18 696 486	179 400	5 000	- 335 925	- 365 752	708 386	- 15 983 703
Solde de souscription	4 801 501	- 402 462	- 9 236 644	40 992 802	5 701 083	6 188 441	4 884 976	995 812	4 824 527	1 983 320	49 787	5 646 227	7 042 198	- 800 439	72 671 130
Frais d'acquisition	- 4 616 161	- 66 244	- 1 319 554	- 23 729 718	- 3 314 913	- 4 087 603	- 1 219 364	- 405 426	- 1 283 348	- 347 813	- 163 954	- 1 439 260	- 1 982 895	-	- 43 976 253
Autres charges de gestion nettes	- 2 092 719	-	- 700 666	- 13 933 954	- 1 728 355	- 2 410 300	- 712 314	- 212 540	- 749 717	- 203 232	- 95 783	- 840 846	- 1 158 386	-	- 24 838 812
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 6 708 880	- 66 244	- 2 020 220	- 37 663 671	- 5 043 268	- 6 497 903	- 1 931 678	- 617 965	- 2 033 065	- 551 045	- 259 738	- 2 280 105	- 3 141 281	-	- 68 815 065
Produits nets de placements	7 292 866	657 560	5 861 589	30 860 520	1 006 539	2 107 617	657 387	1 153 225	899 778	33 011	4 285	138 333	173 444	-	50 846 154
Autres produits techniques	-	-	-	121 670	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	121 670
Solde financier	7 292 866	657 560	5 861 589	30 982 190	1 006 539	2 107 617	657 387	1 153 225	899 778	33 011	4 285	138 333	173 444	-	50 967 824
Part des réassureurs dans les primes acquises	- 25 621 238	-	- 3 538 395	- 1 703 972	- 5 499 141	- 3 499 443	- 4 258 143	- 864 166	- 2 689 675	- 1 642 696	- 95 237	- 843 648	- 11 927	- 29 500	- 50 297 181
Part des réassureurs dans les primes non acquises	- 908 403	-	- 134 814	-	- 74 745	-	- 270 064	- 14 020	- 974 426	- 286 074	- 254	-	- 33 264	-	- 95 073
Part des réassureurs dans les prestations payées	15 199 479	-	- 20 306	- 475	- 3 073 234	- 2 732 665	- 1 347 364	- 117 953	- 15 320 855	-	- 4 335	-	- 8 336	-	- 31 678 535
Part des réassureurs dans les charges de provisions	4 544 298	-	- 15 366 426	- 369 622	- 3 591 267	- 431 112	- 1 182 929	- 142 708	- 18 321 992	- 5 338	- 4 250	-	- 2 802	- 548 991	- 4 631 168
Commissions reçues des réassureurs	7 073 749	-	- 818 980	-	- 1 304 354	- 858 043	- 1 135 817	- 251 070	- 533 055	- 536 247	- 23 697	- 83 824	- 40 975	-	- 12 659 812
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-	-	-	-	- 721	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 721
Part des réassureurs dans les frais reportés	- 7 334	-	- 15 840	-	- 3 977	-	- 503	- 691	- 186 706	- 78	-	-	- 2 538	-	- 210 204
Solde de réassurance	280 551	-	12 786 291	- 1 333 875	- 3 756 197	- 339 848	- 3 227 452	- 365 764	- 4 370 036	- 815 114	- 71 201	- 759 824	9 460	519 491	- 1 443 518
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	5 666 038	188 854	7 391 016	32 977 446	- 2 091 843	1 458 307	383 233	1 165 307	- 678 797	650 172	- 276 866	2 744 632	4 083 821	- 280 948	53 380 372

Informations Complémentaires															
Provisions pour primes non acquises - Année N	6 618 191	-	-	46 870 536	1 900 000	1 269 569	-	11 718 025	4 002 801	-	-	-	-	1 680 490	74 059 612
Provisions pour primes non acquises - Année N-1	7 635 082	-	-	45 786 662	1 508 242	1 027 274	468 659	11 916 906	3 548 861	-	-	-	-	1 847 537	73 739 223
Provisions pour sinistres à payer - Année N	55 923 395	-	53 696 563	296 178 894	10 574 166	7 110 183	6 186 655	773 806	4 906 400	354 400	46 000	1 485 122	1 061 260	9 538 716	447 835 561
Provisions pour sinistres à payer - Année N-1	48 042 038	-	39 155 202	290 986 883	8 904 465	4 706 097	7 501 882	538 354	23 602 886	533 800	51 000	1 149 197	695 508	10 247 102	436 114 414
Prévisions de recours à encaisser - Année N	- 905 561	-	-	- 30 186 563	- 3 654 681	-	- 484 563	- 111 000	- 31 000	-	-	-	-	-	- 35 373 368
Prévisions de recours à encaisser - Année N-1	- 793 290	-	-	- 30 131 645	- 6 436 141	-	- 384 563	- 111 000	- 31 000	-	-	-	-	-	- 37 887 639
Provisions pour participations aux bénéfices - Année N	1 181 580	-	970 820	10 785 481	859 999	2 128 583	-	-	-	-	-	-	-	-	15 926 463
Provisions pour participations aux bénéfices - Année N-1	1 000 307	-	409 844	9 646 564	988 151	1 874 811	-	-	-	-	-	-	-	-	13 919 676
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N	8 322 701	-	7 659 855	-	-	12 049 092	-	-	-	-	-	-	-	-	28 031 649
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N-1	8 322 701	-	7 407 414	-	-	10 224 352	-	-	-	-	-	-	-	-	25 954 467
Provisions Mathématiques de Rente - Année N	-	7 059 454	-	7 665 041	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 724 495
Provisions Mathématiques de Rente - Année N-1	-	7 112 430	-	7 249 987	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 362 417
Provisions pour risques en cours - Année N	-	-	601 805	-	-	69 602	-	-	-	-	-	-	-	-	671 408
Provisions pour risques en cours - Année N-1	-	-	-	3 355 664	-	13 506	-	-	-	-	-	-	-	-	3 369 170

**ANNEXE 15 : TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT
TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE VIE AU 31/12/2024**

	Montant
Primes acquises	
Primes émises	7 945 517
Variation des primes non acquises	
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	- 1 455 698
Charges des provisions pour prestations diverses	- 1 066 935
Solde souscription	5 422 884
Frais d'acquisition	- 726 584
Autres charges de gestion nettes	- 361 029
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 1 087 613
Produits de placements	1 926 020
Autres produits techniques	
Solde financier	1 926 020
Part des réassureurs dans les primes acquises	- 43 857
Part des réassureurs dans les prestations payées	-
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-
Commissions reçues des réassureurs	6 578
Solde de réassurance	- 37 278
Résultat technique vie	6 224 013

Informations Complémentaires

Provisions pour sinistres à payer - Année N	4 193 129
Provisions pour sinistres à payer - Année N-1	4 896 108
Provisions pour participations aux bénéfices - Année N	-
Provisions pour participations aux bénéfices - Année N-1	-
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N	15 691 656
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N-1	13 635 382
Provisions Mathématiques Vie - Année N	792 648
Provisions Mathématiques Vie - Année N-1	1 079 008

**ANNEXE 16 : TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT
TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE NON VIE AU
31/12/2024**

	Montant
Primes acquises	
Primes émises	262 686 277
Variation des primes non acquises	- 320 388
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	- 171 150 580
Charges des provisions pour prestations diverses	- 15 983 703
Solde souscription	75 231 606
Frais d'acquisition	- 43 976 253
Autres charges de gestion nettes	- 27 399 288
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 71 375 540
Produits de placements	50 846 154
Autres produits techniques	121 670
Solde financier	50 967 824
Part des réassureurs dans les primes acquises	- 50 202 108
Part des réassureurs dans les prestations payées	31 678 535
Part des réassureurs dans les charges de provisions	4 631 168
Commissions reçues des réassureurs	12 448 887
Solde de réassurance	- 1 443 518
Résultat technique non vie	53 380 372

Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises - Année N	74 059 612
Provisions pour primes non acquises - Année N-1	73 739 223
Provisions pour sinistres à payer - Année N	447 835 561
Provisions pour sinistres à payer - Année N-1	436 114 414
Prévisions recours à encaisser - Année N	- 35 373 368
Prévisions recours à encaisser - Année N-1	- 37 887 639
Provisions pour participations aux bénéfiques - Année N	15 926 463
Provisions pour participations aux bénéfiques - Année N-1	13 919 676
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N	28 031 649
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N-1	25 954 467
Provisions mathématiques de rente - Année N	14 724 495
Provisions mathématiques de rente - Année N-1	14 362 417
Provisions pour risques en cours - Année N	671 408
Provisions pour risques en cours - Année N-1	3 369 170

**COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE D'ASSURANCES
ET DE RÉASSURANCES**

**RAPPORTS GÉNÉRAL & SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Rapport Général

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames et messieurs les actionnaires de **la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances, COMAR**

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR », qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 346 021 055 dinars, y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 63 601 376 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en œuvre en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 8 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Société DATN
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Jaouhar BEN ZID



SOCIETE DATN
Rue Lac Oubeira - Immeuble Ilyade
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél: 36 400 900 - 36 400 902
Fax : 36 050 900
MF: 587570N/A/M/000



Rapport Spécial

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames et messieurs les actionnaires de **la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances, COMAR**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes :

- **Opération avec la société EL IMRANE**

En date du 26 juin 2024, COMAR a conclu avec la société « EL IMRANE » une convention de placement en compte courant associé de 2 000 KTND, remboursables sur 3 échéances et rémunérés à un taux d'intérêt trimestriel de 11%.

Les produits constatés à ce titre en 2024 s'élèvent à 94 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 25 juin 2024.

- **Opération avec PGI Holding et SICOF**

En date du 12 juin 2024, COMAR a procédé à l'acquisition de la totalité des bureaux des 3^{ème} et 4^{ème} étage de l'immeuble Emeraude center, sis aux berges du Lac et propriétés respectives des sociétés PGI HOLDING et SICOF pour des montants respectivement de 2 634 KTND et 2 753 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 26 mars 2024.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Nous vous informons que l'exécution des opérations suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- **Opération avec SICAR AMEN**

En date du 29 novembre 2022, la COMAR a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la SICAR AMEN, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 7 140 KTND.

A ce titre, la SICAR AMEN perçoit une commission de gestion de 0,5% l'an hors taxes sur l'encours du Fonds géré et sur une période maximum de 5 ans.

La COMAR sera rémunérée par les dividendes, les plus-values et les intérêts sur les placements qui seront encaissés par la SICAR AMEN dans le cadre de sa gestion du fonds durant la période du placement.

Le montant de commission de gestion au cours de l'exercice 2024, s'élève à 84 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 06 décembre 2022.

- **Opération avec Clinique El Amen Nabeul**

En date du 12 décembre 2022, la COMAR a conclu avec la société « CLINIQUE EL AMEN NABEUL » une convention de placement en compte courant associé de 1.8 MD remboursable sur 3 ans et rémunéré à un taux égal à la moyenne arithmétique des TMM (publiés par la BCT) au titre des douze mois précédant la date de paiement des intérêts, majoré de 150 points de base.

Les produits constatés à ce titre en 2024 s'élèvent à 94 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 06 décembre 2022.

- **Opération avec COMAR Côte d'Ivoire**

Le conseil d'administration du 14 décembre 2021 a autorisé votre société à conclure avec la COMAR Côte d'Ivoire, détenue à hauteur de 45%, une convention d'assistance technique en vertu de laquelle elle s'engage à fournir toutes les prestations de conseil et de suivi, demandées par la COMAR Côte d'Ivoire et nécessaires au bon déroulement du programme de développement de cette dernière, à cet effet la COMAR mettra à sa disposition, sans aucune restriction, la totalité de son savoir-faire.

En contrepartie de ces prestations, la COMAR refacture à la COMAR Côte d'Ivoire les frais engagés dans le cadre de la mission d'assistance technique aux coûts réels, sur présentation de justificatifs précisant la nature des frais, la personne ayant accompli les prestations, le temps passé et le travail accompli.

Les taux journaliers prévus pour cette rémunération sont fixés selon le profil de la personne ayant accompli les prestations et seront révisés annuellement moyennant une majoration de 5%. Toutefois, les frais refacturés ne peuvent pas dépasser 3% du chiffre d'affaires de la COMAR Côte d'Ivoire. Cette convention a été signée le 1^{er} avril 2022.

Les produits constatés à ce titre au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à 261 KTND.

- **Opérations avec Tunisys**

Au cours de l'exercice 2018, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS, dans laquelle elle détient 39,90% du capital, un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2024, s'élève à 18 KTND.

Au cours de l'exercice 2008, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2024, s'élève à 113 KTND.

- **Opérations avec Amen Santé**

Au cours de l'exercice 2017, la COMAR a conclu avec la société AMEN SANTE un contrat de location portant sur des bureaux à usage bureautique.

Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2024, s'élève à 200 KTND.

- **Opérations avec PGI Holding**

La COMAR a conclu avec la société PGI Holding, détenant directement et indirectement 77,71% du capital de la COMAR, une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine du développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique.

En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KTND hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2011. Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2016 a autorisé l'avenant à ladite convention qui a porté le plafond de la rémunération de 150 KTND à 160 KTND hors taxes.

Le montant comptabilisé à ce titre en charges de l'exercice 2024 s'élève à 190 KTND toutes taxes comprises.

- **Opérations avec la société HAYETT**

Au cours de l'exercice 2013, la COMAR a conclu avec la société HAYETT, dans laquelle elle détient 67,10% du capital, deux contrats de location, portant sur des locaux à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2024, les loyers facturés par HAYETT s'élèvent respectivement par contrat à 43 KTND et 12 KTND.

Au cours de l'exercice 2014, la COMAR a conclu avec la société HAYETT un contrat de location, portant sur un local à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2024, les loyers facturés par HAYETT à ce titre s'élèvent à 19 KTND.

Au cours de l'exercice 2009, la COMAR a conclu avec HAYETT un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant des loyers facturés par la COMAR, au titre de l'exercice 2024, s'élève à 145 KTND hors taxes.

Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2024, s'élève à 81 KTND.

- **Opérations avec la société CAFES BONDIN SARL**

Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec la société CAFES BONDIN SARL, un contrat de location portant sur un local à usage commercial. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2024, est de 43 KTND.

- **Opérations avec la société EL IMRANE**

COMAR a conclu avec la société EL IMRANE, dans laquelle elle détient 56,25% du capital, deux contrats de locations, au cours des exercices 2009 et 2011, portant sur des locaux à usages professionnel. Au titre de l'exercice 2024, les loyers facturés par contrat s'élèvent, respectivement, à 74 KTND et 56 KTND.

III. Obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants

Rémunération du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration réuni le 17 mai 2023 a renouvelé le mandat de Monsieur Slaheddine Ladjimi en tant que Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur. Le Comité des Rémunérations du 23 juin 2020 a arrêté la rémunération du président du Conseil d'Administration à un montant brut de 300 KTND. En outre, il bénéficie d'une voiture de fonction, d'un chauffeur et d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que de la prise en charge des frais de téléphone.

Rémunération du Vice-Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2023 a nommé Monsieur Hakim Ben Yedder en tant que Vice-Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur. Le Comité de Nomination et de Rémunération du 8 juin 2023 a fixé la rémunération annuelle brute du Vice-Président du Conseil d'Administration à 250 KTND. Il bénéficie en outre d'un quota de carburant mensuel de 200 litres, d'un chauffeur ainsi que de la prise en charge de frais de téléphone.

Rémunération du Directeur Général

Suite à l'arrivée à échéance du mandat de Monsieur Hakim Ben Yedder en tant que Directeur Général de la société, le Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2023 a décidé de nommer Monsieur Lotfi Ben Haj Kacem en tant que Directeur Général pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025. Le Comité de Nomination et de Rémunération du 23 mai 2024 a fixé la rémunération annuelle du Directeur Général à 300 KTND brut. Il continue à bénéficier en vertu de la décision du Comité de Nomination et de Rémunération du 24 août 2023 d'une voiture de fonction, d'un chauffeur, d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que de la prise en charge des frais de téléphone.

Autres rémunérations

- Le conseil d'administration du 15 décembre 2020 a coopté Monsieur Selim Azzabi en tant qu'administrateur. Il était chargé de :
 - Proposer et mettre en place une structuration financière et juridique efficiente sur laquelle s'appuiera le développement à l'international de la compagnie ;
 - Mettre en place les mécanismes de contrôle au niveau de la COMAR et ;
 - Poursuivre le développement à l'international une fois que la COMAR Côte d'Ivoire est bénéficiaire.

Le Comité de Nomination et de Rémunération du 16 décembre 2020 a décidé de fixer la rémunération annuelle nette de Monsieur Selim Azzabi à 100 KTND. M. Azzabi n'est plus administrateur depuis le 26/04/2024. Au cours de l'exercice 2024, sa rémunération brute s'est élevée à 44 KTND.

En outre, il a bénéficié d'une voiture de fonction et d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone. Le montant des charges de l'exercice 2024 s'est élevé à 3 KTND.

- Le comité de rémunération du 23 mai 2024 a décidé d'accorder à Monsieur Lotfi Ben Haj Kacem une prime de bilan de 300 KTND au titre de l'exercice 2023.
- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à un total de 200 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2024.
- Les membres du Comité Permanent d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 40 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2024.
- Les membres du Comité des Risques bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 40 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2024.

Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors charges sociales et fiscales et hors avantage en nature), tels qu'ils ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024, se présentent comme suit (en dinars) :

Président et Vice-Président du Conseil d'Administration

	Président du Conseil		Vice-Président du Conseil	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2024
Rémunération	300 000	-	250 000	-
Total	300 000	-	250 000	-

Directeur Général

	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2024
Rémunération	300 000	-
Primes 2024 (provision)	300 000	300 000
Total	600 000	300 000

Membres du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et du Comité des Risques

	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2024
Jetons de présence et autres rémunérations	280 000	286 857
Total	280 000	286 857

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions à l'exception des opérations et transactions de placement et d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la COMAR réalisées avec les sociétés apparentées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 8 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Société DATN
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Jaouhar BEN ZID



SOCIETE DATN
Rue Lac Oubeira - Immeuble Ilyade
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél: 36 400 900 - 36 400 902
Fax : 36 060 900
MF: 587570N/A/M/000

